

A pourvoir 4 postes

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)
Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – Catégorie C

Direction de l'éducation

La direction de l'éducation de la Ville de Caen représente 450 agents permanents (27 agents en administration centrale et les autres agents qui assurent quotidiennement le bon fonctionnement des 31 groupes scolaires), 330 agents non permanents, 3 cuisines centrales, 19 cuisines de production et 9 cuisines relais fabriquant en régie directe 5 500 repas quotidiens.

MISSION

Sous la responsabilité hiérarchique du référent du groupe scolaire et fonctionnelle du directeur de l'école et de l'enseignant sur le temps scolaire, l'ATSEM intervient au sein d'une école maternelle ou primaire en classe enfantine. L'ATSEM a en charge un ensemble d'activités d'accompagnement auprès des enfants, d'assistance du personnel enseignant ainsi que d'entretien de locaux.

ACTIVITES

Assistance au personnel enseignant pour l'accueil, les soins et l'aide aux enfants

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité et d'hygiène corporelle.
- Aider et assister l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (alimentaire, motrice, vestimentaire -habillage et déshabillage, couchage, passage aux sanitaires).
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants.
- Entretien avec les enseignants et les enfants des cages abritant des animaux.
- Rangement des jouets avec l'aide des enfants.
- Préparation des goûters du matin, distribution faite avec les enseignants.
- Nettoyage des jouets et du petit linge.

Participation aux tâches d'assistance éducative liées aux activités d'enseignement

- Préparation de supports pédagogiques selon les consignes de l'enseignant : photocopie des documents et dessins; découpage et collage; réalisation de la finition de menus travaux; préparation des activités de peinture à l'intention des enfants.
- Assistance et surveillance pendant les activités pédagogiques le nécessitant, par exemple au sein d'ateliers, sous la responsabilité de l'enseignant.

Surveillance et assistance des enfants pendant les repas/animation des temps péri-éducatifs

- Aide aux enfants pour les repas et surveillance.
- Animation des groupes d'enfants sur la pause méridienne et les temps d'activités péri-éducatives.

Participation à l'entretien des locaux

En périodes scolaires:

- Entretien des salles de classe et des sanitaires (selon la configuration des écoles, certains dortoirs ou couloirs également).
- Epoussetage du mobilier et du menu matériel.
- Collecte et vidage des poubelles.
- Ramassage des débris dans les espaces extérieurs.

Pendant les vacances scolaires :

- Nettoyage intensif de l'ensemble des locaux.

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

- Être titulaire d'un grade relevant du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ou lauréat de concours inscrit sur liste d'aptitude.
- CAP petite enfance exigé et BAFA apprécié.
- Avoir une expérience professionnelle en collectivité territoriale et plus particulièrement en milieu scolaire sur des fonctions similaires.
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité liées à la sécurité des enfants, aux produits et matériels d'entretien et aux conditions de travail.
- Identifier les différents besoins de l'enfant, à partir de 2 ans; repérer et signaler les situations de détresse.
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie, dans les apprentissages scolaires et des règles de vie en collectivité.
- Appliquer les principes de nettoyage et de désinfection.
- Proposer et encadrer des activités sur les temps périscolaires.
- Gérer des situations conflictuelles entre enfants.
- Avoir des capacités d'adaptation pour répondre aux différents interlocuteurs (enfants, parents, enseignants, agents de la collectivité) et intervenir sur tous les champs d'activités du poste.
- Faire preuve de bienveillance, de discrétion mais aussi d'autorité naturelle.
- Etre à l'écoute et se rendre disponible auprès des enfants et des différents acteurs de la communauté éducative.
- Situer sa fonction dans l'organisation de la collectivité.
- Etre polyvalent et rigoureux, tout en ayant une bonne aisance relationnelle pour travailler en équipe.
- Formation gestes et postures appréciée.
- Etre titulaire permis B.

CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE

- Annualisation du temps de travail, réparti sur un planning annuel avec des congés fixés par la direction de l'éducation.
- Pénibilité physique: station debout.
- Port des EPI obligatoires.
- Déplacements dans d'autres écoles maternelles pour nécessité de service (brigade de solidarité)

Les candidatures comprenant lettre de motivation et C.V doivent être adressées,

au plus tard le : 15 SEP. 2017

à Monsieur le Maire de la Ville de Caen
Direction mutualisée des ressources humaines – 16 rue Rosa Parks – CS 52700 – 14027 CAEN Cedex 9

Le directeur général des services,



Christophe BELLEC